

1. Débitrice: **Géo Full-Sanity Sàrl**, Rte André-Piller 2,
1762 Givisiez
2. Déclaration de faillite: 25.05.2009
3. Suspension de faillite: 19.08.2009
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.09.2009
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: La géobiologie de l'habitat et le commerce, importation et exportation de literie et de tous produits en relation avec l'habitat (réf. sect. 1).

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

00404765